

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la relance

---

## **Décision du 12 avril 2021 portant nomination de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire**

NOR : ECOG2113005S

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire, notamment le 3° de son article 4 ;

Vu les décisions du 8 mars 2017 et 26 août 2019 portant nomination de membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire,

**Décide :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire, en qualité de représentant de l'Etat.

#### ***Sur proposition du ministre chargé du budget :***

En tant que titulaire,

M. Girona (*Paul*), administrateur général des finances publiques au sein de la direction régionale des finances publiques des Pays-de-la-Loire et du département de la Loire-Atlantique.

En tant que suppléant,

M. Deutsch (*Eric*), administrateur des finances publiques adjoint au sein de la direction départementale des finances publiques du Finistère.

## **Article 2**

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 12 avril 2021

Pour le ministre et par délégation :

Par empêchement du vice-président du Conseil général de l'économie,  
de l'industrie, de l'énergie et des technologies,  
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY